



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 16133

## Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le Premier ministre sur la nécessaire pérennisation de la journée d'hommage aux harkis, célébrée le 25 septembre. La création de l'allocation de reconnaissance, destinée aux harkis et anciens supplétifs, témoigne de la volonté claire du gouvernement de prendre en compte les revendications de cette communauté trop longtemps délaissée. En outre, il convient aussi de rendre officielle la date du 25 septembre célébrée depuis maintenant deux ans comme journée hommage aux harkis. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si un texte de loi est prévu afin de pérenniser cette date ô combien symbolique et importante pour les Harkis.

## Texte de la réponse

La pérennisation d'une journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie a fait l'objet d'un décret, signé par le Président de la République, le 31 mars 2003, paru au Journal officiel du 2 avril (rubrique : ministère de la défense). Cette journée est fixée au 25 septembre et chaque année, à cette date, une cérémonie officielle sera organisée à Paris et dans chaque département.

## Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16133

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 2003, page 2584

**Réponse publiée le :** 19 mai 2003, page 3823